



DESCRIPTION DU PROGRAMME ENTRAÎNEUR MAÎTRE MAHG ET PLAN D'ACTION

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Objectif

Reconnaissant l'importance d'investir dans nos jeunes dès leur bas âge afin de leur donner tous les outils nécessaires pour devenir de meilleur hockeyeur et afin d'offrir un meilleur support et une meilleure communication entre les associations locales et l'administration générale de Hockey Québec, Hockey Québec en collaboration avec les associations a mis sur pied un programme d'aide financier afin d'aider les associations à créer et recruter une personne au poste d'entraîneur maître MAHG.

Description du projet

L'entraîneur maître est responsable du respect et du bon fonctionnement du programme MAHG dans l'AHM où il est impliqué. Il planifie et organise chaque leçon selon les exigences du programme MAHG. Il s'assure que le climat d'apprentissage soit optimal avec des interventions efficaces et dynamiques. Il offre le support nécessaire aux entraîneurs dans leur rôle en fonction de leur groupe de jeunes autant au niveau de leur formation que des techniques spécifiques du hockey. Il agit aussi comme consultant lors de la formation des équipes, collabore au calendrier annuel du secteur initiation et sera une personne ressource pour les entraîneurs pré-novice et novice de son association durant la période de compétition.

Formation, expérience et connaissances particulières

Les candidats devront :

- Être titulaire d'une formation en éducation physique ou en kinésiologie ou avoir une expérience pertinente avec compétences pédagogiques
- Avoir été entraîneur initiation ou suivre un stage initiation
- Adhère aux objectifs généraux du programme MAHG
- Avoir une connaissance de la clientèle de l'initiation
- Avoir joué au hockey
- Avoir suivi la formation entraîneur Introduction à la compétition 1 est un atout

Et avoir les aptitudes professionnelles suivantes :

- Aptitudes à coordonner et à superviser
- Capacité à travailler en équipe
- Avoir un bon sens de l'organisation
- Être bon communicateur
- Être diplomate
- Avoir du leadership
- Être crédible et reconnu pour ces compétences dans son milieu
- Être autonome



Rémunération

Un montant de 2 500\$ sera alloué par entraîneur maître selon les paramètres de base suivant :

- 4 groupes de leçons MAHG
- 120 participants
- 8 heures de leçon par semaine

Le montant est variable selon l'engagement réel de l'entraîneur maître. Sa rémunération sera alors calculée par ratio selon les paramètres de base ci-dessus.

Implantation progressive du programme

L'objectif est d'utiliser l'entraîneur maître pour les leçons MAHG dans 20% des associations de hockey mineur québécoise. Ceci correspond à 3 associations de hockey mineur par région qui devront recruter un entraîneur maître. Voici le processus d'implantation pour les années à venir :

SAISON	ACTION	Nombre moyen par région
2010-2011	- Objectif de 20% des AHM – Nbre 45	3
2011-2012	- Objectif de 40% des AHM – Nbre 90	6
2012-2013	- Objectif de 60% des AHM – Nbre 135	9
2013-2014	- Objectif de 80% des AHM – Nbre 180	13
2014-2015	- Objectif de 100% des AHM – Nbre 225	16